

pennatiséquées, à divisions ultimes très étroitement linéaires, aiguës ; pétiole aussi long ou plus long que le limbe découpé, se dilatant en une gaine subitement très large, rougeâtre.

Tiges simples ou ramifiées, mais très faiblement striées ; bractées des ombelles à limbe disséqué sessile sur la gaine.

Ombelles formées de 5-6 rayons inégaux portant des ombelles pauciflores. Involucre formé de 0 à 3 bractées très étroites, courtes (< 1 cm) ; involuclles formées de 2-3 feuilles très étroites et très fines.

Fleurs blanches ; calice formé de 5 dents minuscules ; pétales blancs, largement ovales, brusquement terminés en une longue pointe étroite et recourbée égalant presque la longueur de la partie ovale du pétale. 5 étamines portant chacune une petite anthère ronde égalant $1/4$ de la longueur totale du filet. Stylopode aussi large que l'ovaire ; celui-ci très glabre, *subsessile* ; style très court.

Fruit légèrement comprimé par le côté, méricarpes à section isodiamétrique, glabres. Pas de côtes secondaires. *Un petit canal par vallécule, 2 canaux commissuraux, un très petit canal dans les côtes*, au-dessus des faisceaux libéro-ligneux.

Cette espèce habite les prairies humides le long des ruisselets entre Imilchil et le lac Tislit (Grand Atlas oriental), à 2250 m ; elle y fleurit et fructifie en juillet.

Voici un *Carum* intermédiaire entre le *C. atlanticum* (Coss.) Lit. et Maire et le *C. Jahandiezii* Lit. et Maire.

Il diffère du premier par son habitat (pelouses irriguées et non rochers et rocailles), par son port dressé et non ascendant, par ses gaines foliaires brusquement dilatées et rougeâtres (et non insensiblement dilatées et blanches), par ses fleurs blanches (et non verdâtres \pm purpurines), par son involucre de 2-3 feuilles (et non de 3-8 feuilles), par ses involuclles de 2-3 feuilles (et non polyphylles (5-7)), par ses pétales brusquement atténués en pointe (et non insensiblement) par un stylopode subsessile et non quasi pédicellé (à maturation des fruits), par ses méricarpes à canaux valléculaires beaucoup moins larges.

Il diffère du *C. Jahandiezii* par son port plus grêle dans toutes ses parties, par ses feuilles caulinaires réduites presque complètement à l'état de bractées (et non — réduites), par ses dents calicinales minuscules (et non nettement ovales, étalées), par ses vallécules à 1 canal (et non à 3 canaux), par ses commissures à 2 canaux (et non à 3-4 canaux).

Ce *Carum* paraît plus éloigné du *C. asinorum* Lit. et Maire qui est une herbe odorante et a des ombelles sans involucre plus fournies (jusqu'à 12 rayons), et des involuclles polyphylles.

Carum proliferum Maire est également assez éloigné et diffère à première vue de notre espèce par son port. *C. proliferum* est, en effet, une plante acaule et produit une ombelle sessile au centre de sa rosette foliaire ; au-dessous de cette ombelle primaire naissent des tiges qui s'étalent sur le